



cndp
Commission particulière
du débat public

Projet d'extension des infrastructures portuaires et de prolongement du grand canal du Havre

Janvier 2010

Contribution de La Communauté de Communes de St Romain de Colbosc

La Communauté de Communes de St Romain de Colbosc dans cet avis souhaite mieux faire comprendre ses enjeux stratégiques liés au prolongement du Grand Canal, livrer sa réflexion dans un triple problématique : celle du « Développement économique » dans une volonté affirmée de soutenir l'économie agricole du plateau et la ruralité du territoire au service d'une population.

Parallèlement, pour compléter cette réflexion la Communauté de Communes de Saint-Romain-de-Colbosc a sollicité Le Havre Développement pour réaliser un cahier d'acteur au nom des partenaires institutionnels.



Si l'intérêt premier de ce projet majeur pour notre territoire réside dans l'opportunité d'aménagement d'une nouvelle zone d'activités économique, c'est également un impact fort sur le volet « développement de l'économie agricole » de notre territoire.

Le développement économique de la Communauté de Communes de Saint-Romain-de-Colbosc : état des lieux

Depuis plus de dix ans, la Communauté de Communes de Saint-Romain-de-Colbosc s'est engagée dans le Développement Economique. Concrètement ce ne sont pas moins de 500 entreprises, 13.000 salariés, et 7 zones d'activités. Ainsi l'activité économique ne se résume pas simplement à celle de la Zone Industrielle et Portuaire.

• Associer développement économique et soutien à l'activité agricole

Le Pays Le Havre Pointe de Caux Estuaire, dans son ensemble, est, déjà depuis quelques années, caractérisé par le manque de disponibilités foncières. Pour la Communauté de Communes de Saint-Romain-de-Colbosc, c'est une contrainte très forte à l'aménagement de son territoire.

Parallèlement, la proximité des infrastructures portuaires et industrielles, amène logiquement à penser l'aménagement des zones d'activités économiques en proximité du Grand Port Maritime afin de bénéficier localement de la dynamique portuaire, et de développer au plus près du fleuve les activités logistiques.

Contribution :

• Communauté de Communes de Saint Romain de Colbosc

B.P.117 - 76430 St Romain de Colbosc

Tél. : 02.35.13.36.90

Fax : 02.35.13.87.79

E-mail : contact@ccsrc.fr



• **Soutenir le développement économique**

Dans cette réflexion, il est indispensable de bien prendre en compte les demandes des entreprises, afin de mieux les accompagner et leur donner les moyens de leur développement économique. Les enjeux sont multiples : emplois, attractivité du territoire, démographie, amélioration du cadre du vie, et développement des services de proximité. Il en va de l'identité même du territoire et son visage dans les années à venir : aménager, en même temps, dans des espaces proches, des activités économiques et industrielles tout en permettant le maintien et le développement de l'économie agricole, elle-même porteuse de richesses économiques et chaînon indispensable au rayonnement de l'attractivité du pays. La Communauté de Communes de Saint-Romain-de-Colbosc défend l'activité agricole comme une activité fondatrice et porteuse du territoire sur les terres riches et fertiles du plateau.

C'est dans ce contexte que les seuls lieux de développement économique à court terme sont pensés sur « le plateau » : parc Eco-Normandie, zone logistique A29-Les Bleuets pour la CCSRC, mais aussi les Plateaux Nord Ouest, le parc du Mesnil pour la CODAH.

• **En respectant les équilibres fondateurs du territoire**

Ces enjeux posés, on comprend mieux pourquoi la Communauté de Communes de Saint-Romain-de-Colbosc souhaite privilégier le développement économique au plus près des activités déjà existantes : c'est-à-dire au plus près de la Zone Industrielle et Portuaire.

La logique économique et l'équilibre du territoire seront mieux respectés en favorisant ce type de développement : développer les infrastructures industrielles et logistiques là où a vraiment lieu l'activité économique, au plus près de la zone industrielle et portuaire déjà présente.

Poumon vert de l'Estuaire, la Communauté de Communes de Saint-Romain-de-Colbosc souhaite développer sur le plateau des activités de sports, loisirs, mais aussi accueillir des entreprises compatibles et liées à la préservation et la mise en valeur de notre patrimoine naturel.

Ceci n'est pas contradictoire avec le développement des entreprises industrielles et portuaires, qui font pleinement partie de notre histoire et que la Communauté de Communes de Saint-Romain-de-Colbosc assume comme un atout de développement et de modernité.





Dans cette logique, le tracé proposé pour le prolongement du grand canal le plus pertinent est le 1^{er} : il respecte le périmètre de la réserve naturelle tout en libérant plus de 500 hectares de terrains.

Ce lieu de « respiration économique » pouvant nous donner l'assurance de notre développement est aussi à mettre en regard de **l'élaboration du plan de prévention des risques technologiques du Havre (PPRT)**.

Cet outil de protection des personnes, indispensable à mettre en œuvre va aussi apporter des contraintes supplémentaires pour l'accueil de nouvelles entreprises.

Il risque de « geler », ou, tout du moins, de fortement limiter le développement des rares disponibilités de la zone industrielle et portuaire.

Pour prendre un exemple concret, cela pourra être le cas pour le site des Herbages (100 ha) qui selon toute vraisemblance devrait être à l'intérieur du tracé de protection pour les 3/4 du site, et serait donc très contraint sur les réelles possibilités d'implantations et sur l'accueil de nombreux emplois.

Une diversification économique nécessaire pour l'emploi dans la région

La crise financière et économique a provoqué un mouvement de fond vers la diversification économique.

La diversification économique va permettre l'accueil de nouvelles entreprises, sur des nouveaux créneaux porteurs de développement qui pourront compenser les secteurs d'activité en perte de vitesse que nous connaissons aujourd'hui. Les attentes en terme de transfert d'emploi sont grandes pour nos habitants.

En réalisant un calcul simple et en prenant un ratio prudent, sur une moyenne de 20 emplois à l'hectare, la Communauté de Communes de Saint-Romain-de-Colbosc table à terme sur plus de 10 000 nouveaux emplois sur cette seule nouvelle zone d'activité ! Cet objectif passe donc avant tout par la libération de nouveaux terrains.

Avec le site des Herbages, c'est une opportunité foncière qui est offerte pour accueillir des entreprises dans un espace exempt de toute contrainte, avec de grands espaces capables de séduire des projets économiques d'envergure européenne, voire internationale, qui vont

au-delà du seul intérêt des habitants de la Communauté de Communes de Saint-Romain-de-Colbosc.

• L'enjeu du transport fluvial

Si le Grand Port Maritime est bien sûr le plus légitime à présenter des explications techniques sur la pertinence de cet enjeu, il nous semble que dans un contexte mondial où le développement des transports de marchandises continue de croître, et à l'heure du Grenelle il est grand temps de préparer l'avenir pour faire évoluer nos modes de transport vers des modes « durables ». Le développement du transport fluvial est un enjeu majeur pour l'avenir.

La CCI du Havre s'inquiète quant à elle depuis longtemps déjà de la probable saturation à terme du pont de Tancarville si le développement du fret routier devait se poursuivre sans autre alternative.



La Communauté de Communes de Saint-Romain-de-Colbosc est aussi consciente des questions soulevées à l'occasion de ce grand débat

Il en est ainsi des interrogations sur :

- le réel impact sur les flux maritimes à venir ;
- la protection de la nature.

Autant de questions dont les réponses relèvent de personnes plus légitimes sur ces sujets mais nous pensons qu'elles doivent être traitées dans le cadre de ce débat.

Enfin, notre dernière interrogation porte sur le coût de ce projet, 200 millions d'euros.

- Le retour sur investissement sera-t-il à la hauteur des dépenses engagées ?
- La région havraise pourra-t-elle mener deux dossiers majeurs en même temps, le prolongement du Grand Canal et le 3^{ème} franchissement de la Seine ? Choisir un projet pose la question de renoncer à un autre.

Pour conclure cet avis

La Communauté de Communes de Saint-Romain-de-Colbosc insiste sur l'importance du développement économique de notre territoire pour l'avenir de notre population, mais souhaite que soit porté un regard très attentif sur la protection et la préserva-

tion de notre flore et notre faune. Nous avons la responsabilité de protéger notre patrimoine naturel, il nous faut trouver la meilleure harmonie possible entre développement économique et aménagement durable et responsable de l'Estuaire de la Seine.

Les Cahiers d'Acteur reprennent les avis, observations et propositions formulés au cours du débat. Ils sont sélectionnés par la Commission particulière du débat public qui décide de les publier sous forme de Cahier d'Acteur. Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs.

Crédits Photos : ©S.Duboc - DR.

Ce Cahier d'Acteur a été imprimé à 2 500 exemplaires.
©Vae Solis Corporate

Didier Sanson

Président de la Communauté de Communes de Saint-Romain-de-Colbosc